

Notre ville s'améliore au quotidien

VOUS RENDRE COMPTE, UN ENGAGEMENT DE TRANSPARENCE



sécurité • rénovation du patrimoine • développement durable
 redressement des finances • transparence • e-administration ...

SYNTHÈSE DU BILAN D' ACTIONS 2014 - 2016
 POUR DONNER UN NOUVEAU VISAGE À L'HAÏ-LES-ROSES



Vous donner toujours plus sans vous demander plus



Chères L'Haÿssiennes, Chers L'Haÿssiens,

Comme chaque année, fidèle à mes engagements, je tiens à vous rendre compte de nos actions dans la plus complète transparence et à vous tenir informés de ce qui change dans notre ville.

Comme vous le savez, L'Haÿ-les-Roses évolue dans un contexte budgétaire très difficile, prise en tenaille entre d'une part un lourd endettement hérité du passé et d'autre part, une réduction massive des subventions d'État décidée par l'actuel Gouvernement.

Pour autant, grâce à la mise en place d'une **gestion rigoureuse** et d'une **rationalisation des dépenses**, de grands projets pour **améliorer la vie des L'Haÿssiens** ont vu le jour depuis mars 2014. Et ce, sans aucune augmentation des taux d'imposition communaux.

Parmi tous ces grands projets mis en place en un peu moins de 3 ans, plusieurs se veulent particulièrement structurants pour notre ville :

1 - La rénovation continue des bâtiments publics et de l'espace public, avec notamment d'importants travaux dans les groupes scolaires et les infrastructures sportives. Sont aussi programmées les reconstructions de la bibliothèque, de la halle du marché Locarno et de deux groupes scolaires.

2 - La nouvelle dynamique urbaine, engagée dès le début du mandat, entre dans sa phase de concertation après 2 ans d'études techniques. Ce ne sont pas moins de 4 grands secteurs de la ville qui vont connaître lors des prochaines années un profond renouveau : nouveaux équipements publics, nouveaux commerces, nouveaux espaces de vie et de rencontres, nouvelle offre de stationnement, coulée verte aménagée, développement économique, parcours résidentiel, rénovation de l'espace public...

3 - Une nouvelle police municipale, professionnalisée et pleinement équipée, avec de nouvelles missions au service des L'Haÿssiens, une présence horaire élargie et des effectifs triplés pour ramener la tranquillité publique due à nos concitoyens.

4 - Une administration en ligne pour faciliter les démarches des L'Haÿssiens, avec la mise en place d'un « portail famille » et d'un « portail citoyen » qui permettent à présent de réaliser une grande partie de vos démarches administratives via Internet : prise de rendez-vous au centre de santé, réservation de places à l'auditorium, demandes d'actes d'état civil, signalement de problèmes de voirie, gestion des activités périscolaires et paiement en ligne...

5 - Une gestion renouvelée et transparente, avec un changement en profondeur du mode de gestion de la ville : nouveaux logiciels de gestion pour les services, nouveaux outils de contrôle financier, mise en

AVEC VOUS DANS LA TRANSPARENCE

place d'un service juridique et d'un référent CNIL, réduction de -43% du budget communication de la ville entre 2013 et 2016, -28% sur les dépenses de carburant avec une traçabilité de l'utilisation des cartes d'essence communale...

Ce sont au total 18 grands axes qui structurent notre action. Avec mon équipe et les agents communaux, nous savons combien vos attentes sont immenses sur tous ces sujets majeurs. Changer en profondeur la gestion de notre ville sans augmenter les impôts est un défi quotidien tant notre situation financière est préoccupante. Mais fidèles aux engagements pris devant les L'Haÿssiens en 2014, nous ferons face avec mon équipe en continuant à rationaliser les dépenses, réduire les frais de fonctionnement administratif, stopper les dépenses qui ne profitent pas à tous et trouver de nouvelles recettes.

Comme vous le constaterez dans cette synthèse de notre bilan d'action, nous sommes plus mobilisés que jamais et œuvrons au quotidien, malgré les lourdes contraintes budgétaires, à rendre notre ville plus sûre, plus agréable, plus attractive et plus dynamique que jamais. Je vous le laisse découvrir dans ce document.

Bien fidèlement,

Vincent Jeanbraun



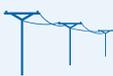
18 grands axes d'amélioration pour notre ville :

Assurer votre sécurité	p. 6	Privilégier la réussite scolaire	p. 20
Améliorer votre cadre de vie	p. 8	Accompagner la petite enfance	p. 23
Créer un urbanisme à visage humain	p. 10	Restaurer des finances saines sans impôts supplémentaires	p. 24
Promouvoir le commerce, l'économie et l'emploi	p. 13	Améliorer les démarches administratives	p. 26
S'engager dans le développement durable	p. 14	Imposer la transparence	p. 27
Repenser les transports et le stationnement	p. 15	Agir pour la santé et la prévention	p. 28
Développer la culture et l'animation de la ville	p. 16	Intégrer le handicap	p. 29
Soutenir les sports, les associations et les loisirs	p. 17	Prendre soin des séniors	p. 30
Renforcer la solidarité et l'action sociale	p. 18	Servir la citoyenneté et le devoir de mémoire	p. 31

UNE REDYNAMISATION DU CADRE DE VIE



Remise en peinture progressive des candélabres (p. 8)



+ Enfouissement progressif des câbles aériens (p. 9)



+ Remplacement progressif de l'éclairage public économe par des ampoules LED basse consommation (p. 15)



Réaménagement intégral programmé du cœur de ville (p. 11)



Travaux de rénovation du gymnase Chevreul (p. 17)



Désamiantage de l'école des Garennes (p. 20)



Embellissement du rond-point du Petit Robinson
Et réfection de l'avenue Henri Barbusse



Aménagement en cours du parking de la piscine



Rénovation intégrale de l'école maternelle de la Vallée-aux-Renards (p. 20)



Étude urbaine de rénovation du quartier programmée par le bailleur Valophis Habitat et co-financée par la ville (p. 10)



Création d'un parking de 49 places par Valophis à la demande de la Ville (p. 15)



Réfection du parking de l'école maternelle des Blondeaux (p. 21)

Petit Robinson

Blondeaux

Vallée aux Renards



Déploiement de la fibre optique : plus de 70% des logements éligibles contre 21% en 2014 (p. 8)



+ Programme d'investissement pour la mise en accessibilité de tous les bâtiments publics (p. 29)

À L'ÉCHELLE DE TOUTE LA VILLE



+ Vidéo-protection du territoire (p. 6)



+ Aménagement programmé de la coulée verte (p. 11 et p. 12)



+ Mobilier urbain renouvelé : abribus, signalétique, panneaux d'affichage... (p. 9)



Ouverture d'une nouvelle crèche Babilou soutenue par la Ville (p. 23)



Réfection et embellissement de la place de l'église (p. 8)



Réfection du foyer des sports (p. 17)



Réaménagement du Centre Municipal de Santé (p. 28)



Rénovation de la crèche familiale du Jardin Parisien (p. 23)



Réfection intégrale et désamiantage de la toiture du gymnase du Jardin Parisien (p. 17)



Réfection du réseau de géothermie de l'école élémentaire de Lallier par la Ville (p. 20)



Travaux d'étanchéité du dojo de Lallier pour réduire les infiltrations subies (p. 17)



Préparation de l'arrivée de la gare de métro L14 (p. 12)



Labellisation du quartier en zone d'intérêt national obtenue auprès de l'ANRU (p. 25)



Travaux de rénovation de la halle du marché Locarno Et reconstruction intégrale programmée (p. 11)



Rénovations temporaires de la bibliothèque Et reconstruction intégrale programmée (p. 16 et p. 11)

Ouverture d'un nouveau supermarché de 2 000 m² avec 80 emplois (p. 13)



Nouvelle signalétique routière (p. 9)



+ Révision du PLU pour garantir dans la durée la qualité du cadre de vie (p. 10)



+ Décors de Noël renouvelés avec de l'éclairage LED et nouvelles rues couvertes (p. 9)

ASSURER VOTRE SÉCURITÉ

La sécurité et la tranquillité publiques sont les premières de nos libertés, auxquelles les L'Hayssiens sont profondément attachés. Afin de mettre un terme aux nuisances, incivilités et actes de délinquance, nous renforçons de manière importante les moyens d'action de la police municipale. La Ville peut désormais lutter contre les actes de ceux qui bafouent les lois de la République et les règles du vivre ensemble.



1. Passage de 4 à 11 agents de police municipale

Avec de nouvelles recrues sélectionnées pour leur professionnalisme, leurs capacités d'intervention et de médiation en cas de conflits.

(15 agents en moyenne pour 32 000 habitants)



2. Terminaux de procès verbaux électroniques

Afin de garantir une traçabilité des infractions, un respect des procédures, et de pouvoir verbaliser les comportements inciviques (dégradations...), ce qui n'était pas possible auparavant.



3. Radars portatifs et éthylotests électroniques

Afin de réaliser des contrôles de vitesse, notamment aux abords des écoles pour la sécurité des enfants.



4. Ligne de radiocommunication entre la police municipale et la police nationale

Afin d'améliorer la coordination par une interopérabilité des réseaux.



5. Caméras piétons pour les agents

Afin de garantir leur sécurité et le respect des droits des usagers.



6. Équipement de radiocommunication (talkie-walkie) pour les agents

Crypté, sécurisé et permettant une géolocalisation en cas d'urgence.



7. Présence des policiers municipaux jusqu'à 20h en semaine au lieu de 19h.

Et présence désormais le week-end toute la journée.



UNE POLICE
MUNICIPALE
PROFESSIONNALISÉE



POLICE
MUNICIPALE
L'HAY-LES-ROSES



8. Gilets pare-balles, menottes, bâtons de défense et bombes lacrymogènes

Pour assurer la sécurité des agents et des habitants.



9. 25 caméras de vidéo-protection

Enregistrement 24h/24, avec des caméras à vision nocturne et un centre de contrôle au poste de police municipale.



10. Correspondant justice

Au sein de la ville, pour améliorer le suivi judiciaire des délinquants sur le territoire.



11. Passage de 0 à 3 véhicules d'intervention sérigraphiés

Afin de pouvoir sécuriser tout le territoire et intervenir rapidement en cas de nécessité.

Le 3^{ème} nouveau véhicule va être reçu pour début 2017.

Et aussi...

12. Logiciel de gestion pour améliorer le fonctionnement du service et prendre les mains courantes des habitants.

13. Convention de coordination avec la police nationale pour améliorer la coopération lors des interventions.

14. Cartes professionnelles pour permettre la bonne identification des agents auprès de la population.

15. Règlement intérieur de police municipale pour garantir la qualité du service rendu aux L'Hayssiens et le respect des règles déontologiques.



16. Contrôles routiers, notamment aux abords des écoles

Vitesse, alcoolémie, respect des signalisations, téléphone au volant, contrôle technique, port de la ceinture de sécurité.



17. Service de médiation

Pour régler les conflits de voisinage et autres dissensions entre habitants.



18. Sécurisation et assistance lors des accidents de la route



19. Opérations tranquillité vacances,

conjointement avec la police nationale. Un compte-rendu des passages de contrôle par les agents est envoyé aux habitants. Près de 200 familles se sont inscrites en 2016.



20. Interdiction par arrêté des chiens dangereux devant les écoles, dans les parcs et dans les établissements recevant du public.



21. Contrôle des chiens dangereux

(première et deuxième catégories) avec mise en conformité ou envoi en fourrière. Car beaucoup étaient présents illégalement sur notre territoire, sans autorisation ni contrôle administratif.



22. Appui et sécurisation des bailleurs pour le retrait des voitures épaves ou ventouses sur les parkings des résidences, afin de réduire l'image d'abandon et d'insécurité.

Et **enlèvement de véhicules en stationnement gênant et dangereux** sur la voie publique (213 enlèvements en 2016 contre 65 en 2015).



23. Verbalisation de l'affichage sauvage (car la colle dégrade le mobilier urbain) et des dépôts sauvages d'encombrants après identification de l'origine. Plus de 30 auteurs identifiés et verbalisés en 2016.



UNE POLICE DE PROXIMITÉ AVEC DE NOUVELLES COMPÉTENCES



24. Pour limiter les nuisances, interdiction de la consommation d'alcool sur la voie publique aux abords des établissements scolaires, sportifs et de santé, ainsi qu'interdiction de la vente à emporter de nuit pour l'alcool.



25. Dispersion des attroupements créant des nuisances au sein des squares, parcs, rues...



26. Intervention sur les problématiques de nuisances sonores et les tapages diurnes



27. Contrôle de la dégradation et de l'occupation illégale de la voie publique, notamment pour les chantiers de construction.



28. Patrouilles de surveillance générale sur le territoire afin de détecter les anomalies et d'intervenir, mais également de permettre aux passants de réquisitionner les agents.

Et aussi...

29. Recrutement d'un chargé de mission prévention pour améliorer la situation des habitants.

30. Réalisation de fiches de sécurité pour tous les événements dans la ville, avec validation préfectorale, afin de permettre à la police municipale et nationale de les sécuriser.

31. Sollicitation des bailleurs sociaux afin de faire respecter la clause de bon voisinage et mettre fin au contrat de bail des locataires troublant gravement l'ordre public et le voisinage.

32. Saisie de la sûreté départementale et du commissariat divisionnaire sur plusieurs zones d'insécurité.

AMÉLIORER VOTRE CADRE DE VIE

La Ville s'est fixé comme grande priorité d'améliorer la qualité de vie de ses habitants. Elle travaille donc à renouveler progressivement le cadre de vie de façon à le rendre plus agréable au quotidien.



33. Plus de 70% des logements de L'Haÿ-les-Roses peuvent à présent avoir la fibre optique de bout en bout

L'Haÿ-les-Roses est l'une des villes les plus avancées du territoire T12 en termes de déploiement de la fibre à ce jour.

En 2014, seuls 21% des équivalents-logements étaient couverts.



34. Interdiction de circulation des quads et mini motos en ville par arrêté

Afin de limiter les nuisances occasionnées ; le commissariat de police nationale a ainsi les moyens d'intervenir sur les nuisances et comportements dangereux.



35. Programme de remise en peinture des candélabres et autres mobiliers urbains avec le T12

Près d'une vingtaine de rues déjà réalisées.



36. Programme de restauration de nombreux équipements communaux délaissés pendant des années :

» 2014 : crèche familiale du Jardin Parisien, gymnase Chevreul...

» 2015 : toit de l'école maternelle du centre, dojo du gymnase Lallier qui était régulièrement inondé...

» 2016 : école maternelle de la Vallée-aux-Renards qui était vétuste, toiture du gymnase du Jardin Parisien qui subissait de nombreuses fuites d'eau...



UNE RÉNOVATION PROGRESSIVE DU PATRIMOINE



37. Renouvellement de la société d'exploitation des marchés Locarno et du Petit Robinson : elle les exploitait depuis plus de 43 ans sans aucune remise en concurrence...

Elle avait notamment en charge l'entretien des marchés mais aucune action d'investissement pour leur rénovation n'avait été engagée depuis des années. Dans une démarche de redynamisation, la mairie a donc résilié le contrat et remis le marché en concurrence.



38. Travaux de rénovation du marché Locarno

en attendant sa reconstruction intégrale :

» Nouvel éclairage, réfection des zones dégradées du sol de la halle et de l'extérieur...

» Afin de **faciliter l'accès au marché Locarno**, des portions de parking dégradées tout autour du marché ont été remises en état, une signalétique et un marquage au sol ont été rajoutés.

» Et **amélioration du stationnement** en demandant à libérer les parkings pour les jours de marché.

Et aussi...

39. Remise en état des abords de la place de l'église : création de jardinières en pierre et de colonnes de fleurs, restauration des pelouses et des bosquets pour redonner l'accès aux bancs publics, remplacement de dalles du parvis et des lampadaires, mise en place de poubelles, réfection des trottoirs et rénovation anticipée de la chaussée.

40. Revêtement goudronné sur le sentier piéton longeant le magasin Carrefour entre le sentier du Clos Hallé et le parking.



41. Nouvelle signalétique routière obtenue sur tout le territoire

Pour mettre plus en avant le parc de la Roseraie en particulier et, plus généralement, amorcer une valorisation touristique du territoire.



44. Renouvellement des décorations de Noël de la Ville

Vétustes et extrêmement énergivores, elles ont été remplacées par des décorations avec un éclairage économique à LED. De nouvelles rues ont également pu être décorées à cette occasion.



42. Remplacement et modernisation du mobilier urbain

Abribus, panneaux d'affichage et colonnes Morris remplacés avec un coût entièrement supporté par le prestataire au travers de sa régie publicitaire.



43. Renouvellement obtenu d'une trentaine de conteneurs à verre

Sans coûts supplémentaires pour la ville, celui-ci étant en très mauvais état depuis de nombreuses années.



45. Programme d'enfouissement des câbles aériens inesthétiques

» 2015 : rue des Tulipes, rue des Marguerites.

» 2016 : rue des Roses, rue des Bleuets, rue des Pâquerettes (300 000 €).

Grâce au budget de la ville aidé de celui du T12 et du SIPPAREC.

En 2014, il y avait 25 km de câbles électriques non enterrés sur le territoire dont 15 km de câbles nus.



UNE RESTAURATION CONTINUE DE L'ESPACE PUBLIC



46. Programme de fleurissement de la ville

Avec l'ajout de jardinières, de sculptures en bois, de maisons à insectes...



47. Règlement pour les brocantes et vide-greniers

Afin d'assurer une meilleure qualité de ces événements.



48. Obligation par arrêté du ramassage des déjections canines sur la voie publique par les propriétaires des chiens.

Et aussi...

49. Obtention d'un investissement de 70 000 € pour la rénovation du city stade du Jardin Parisien de la part d'I3F.

50. Mise en place d'un règlement de mariage pour respecter la tranquillité des riverains du centre-ville.

51. Afin de s'assurer de réduire au maximum les nuisances des travaux liés aux tunneliers du métro à L'Haÿ-les-Roses, la municipalité a demandé l'utilisation de tapis convoyeurs pour extraire les gravats afin de réduire significativement les flux de circulation poids lourds ainsi que la mise en place de mesures de protection phonique. Une visite a été organisée avec l'association des riverains du quartier des Castors pour évaluer sur un chantier similaire l'efficacité de ces mesures.

CRÉER UN URBANISME À VISAGE HUMAIN

Les enjeux d'urbanisme sont cruciaux pour L'Haÿ-les-Roses : il s'agit de réaménager la ville autour de l'humain en repensant la politique de construction de logements. Cela passe par un renforcement de la mixité des fonctions urbaines, le développement du tissu économique de la commune, une meilleure prise en compte du développement durable, la sauvegarde du patrimoine et la qualité architecturale des nouvelles réalisations.



52. Révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Pour une véritable mixité sociale, une protection des zones pavillonnaires de la ville, une meilleure dynamique autour du centre-ville pour rendre L'Haÿ-les-Roses plus harmonieuse et mieux adaptée aux attentes de ses habitants.

» Dans le cadre de la révision du PLU, la Ville a organisé une large concertation : 5 comités de pilotage, 2 réunions publiques, 6 présentations en conseils de quartier et 2 débats en conseil municipal.

» Suite à l'enquête publique sur le PLU, le Commissaire enquêteur a donné un avis favorable au PLU en indiquant : « ce projet de PLU présente bien un intérêt public et un atout pour que la commune de L'Haÿ-les-Roses puisse poursuivre son légitime développement ».



53. Récupération de la compétence d'instruction des permis de construire

(autorisations du droit des sols)

Afin d'apporter une réponse plus rapide aux demandes de permis de construire des habitants.



55. Cofinancement par la Ville de l'étude de renouvellement urbain de Valophis Habitat sur le quartier de la Vallée-aux-Renards

Pour améliorer le cadre de vie des habitants.



57. Création d'un périmètre d'étude et d'intervention foncière en face de la future gare

(secteur entre les rues Lallier et Bicêtre)
Il permet d'assurer avec le SAF 94 la maîtrise des terrains pour éviter une urbanisation au coup par coup et sans cohérence.



2 ANS D'ÉTUDES
TECHNIQUES POUR
PRÉPARER LE L'HAÿ
DE DEMAIN



54. Implication de la population avec une grande concertation

pour tous les projets de renouvellement urbain,

avec selon les projets :

- » Réunions publiques
- » Débats en conseils de quartier
- » Exposition évolutive en mairie et dans les relais mairie
- » Registre à l'Hôtel de Ville
- » E-concertation par email
- » E-exposition sur le site internet...



56. Plus de 2 ans d'études techniques et financières intensives pour initier une grande redynamisation du territoire en commençant par le Cœur de ville, Locarno, Lallier et Paul Hochart

Ces grands projets, présentés ci-après, respectent :

- » Un équilibre financier principalement assuré par la vente de charges foncières, les subventions nationales et régionales.
- » Un emprunt d'investissement complémentaire compensé par les nouvelles recettes fiscales issues de l'arrivée de nouveaux ménages et par la diminution des coûts de fonctionnement (économies en énergie, en travaux de rénovation...).
- » Un aménagement respectueux du patrimoine et des constructions élégantes pour améliorer le cadre de vie.
- » Des espaces publics bénéficiant d'un mobilier urbain renouvelé et d'un éclairage écologique par LED.
- » Une sécurisation par vidéo-protection.
- » Des constructions neutres en consommation énergétique (RT 2020).

CONCERTATION



58. Nouveaux commerces

- Pour un cœur de ville dynamique et attractif :
- » Brasserie ouverte sur la place avec terrasse
 - » Moyenne surface alimentaire de 1 000 m²
 - » Nouveau bureau de poste
 - » Commerces de bouche et d'alimentation



61. Nouvelle place publique

- Un lieu de rencontre et de convivialité :
- » Place pavée avec plantations d'arbres
 - » Espace ouvert sur terrasses commerciales
 - » Nouveau manège forain



59. Rénovation des espaces publics

sur tous les abords de la place :

- » Voirie en « espace partagé » avec priorité aux piétons
- » Éclairage public moderne et économe, nouveau mobilier urbain
- » Espaces publics paysagés

UN PROJET
AMBITIEUX
POUR LE CŒUR
DE VILLE



62. Nouvelle salle culturelle polyvalente

- Pour renforcer l'attractivité et l'animation du cœur de ville
- » 400 m² environ de superficie



60. Nouveaux logements en accession

- » Parking souterrain privé et jardins privatifs
- » Une centaine de logements haut de gamme mettant en valeur le patrimoine historique
- » 3 étages maximum et combles pour respecter la proximité avec la Roseraie



63. Nouveau parking souterrain

- Pour faciliter l'accès au cœur de ville :
- » Une centaine de places publiques en souterrain
 - » Des places arrêt minute en surface

Vers un centre-ville pour tous !

Afin que tous les quartiers puissent venir profiter de la Roseraie, de la nouvelle place à vivre, des salles culturelles, et avec un stationnement facilité.



64. Nouvelle halle de marché

Plus visible et mieux adaptée :

- » Entièrement reconstruite et mieux dimensionnée
- » Avec une architecture de qualité
- » Aux normes de sécurité et énergétiques
- » Un parking souterrain d'environ 120 places publiques



67. Nouvelle médiathèque

- Un équipement moderne d'accès à la culture :
- » Remplace un bâtiment vétuste et obsolète
 - » Aux nouvelles normes énergétiques et d'accessibilité
 - » Avec de grands plateaux adaptés et modulables sur 2 étages maximum

UNE NOUVELLE
DYNAMIQUE À
LOCARNO



65. Nouvelle place

Ouverte et aérée :

- » Espaces verts
- » Services de proximité
- » Jeux pour enfants



66. Aménagement de la coulée verte

Pour un lieu de promenade et d'activités :

- » Aménagement paysagé et arboré
- » Cheminement piéton et éclairage public
- » Jeux pour enfants et terrain de boules
- » Parcours sportif



68. Nouveaux logements

- Pour favoriser le parcours résidentiel :
- » Proportions respectueuses du cadre
 - » Logements en accession libre et sociale
 - » Parking privé souterrain



Le détail du projet sur urbanisme-centre.lhaylesroses.fr

Une question, un avis ? Écrivez-nous sur concertation-centre@ville-lhay94.fr

CONCERTATION



69. Nouvelle place commerçante

Pour un lieu de vie agréable au quotidien

- » Place paysagée
- » Commerces et services de proximité
- » Équipements publics (maison de quartier...)



70. Nouveau groupe scolaire

Pour accueillir les enfants dans de meilleures conditions

- » Gymnase, bibliothèque et atelier informatique
- » 2 cours d'école



71. Nouvelle gare

Construite par la SGP selon les demandes fonctionnelles de la mairie

- » Verrière sur le toit pour un éclairage naturel
- » Guichets avec agents pour un service de proximité
- » Amélioration des circuits de bus et consignes à vélos pour faciliter la desserte de la gare



72. Pôle d'activité tertiaire pour créer

de l'emploi et du développement économique

- » 4 000 - 5 000 m² environ de bureaux
- » Espaces de co-working, incubateurs d'entreprises...



73. Nouveaux logements

Pour favoriser le parcours résidentiel

- » Proportions adaptées au cadre de vie et à la gare
- » Logements en accession libre et sociale
- » Logements locatifs sociaux
- » Avec parkings privés souterrains



74. Rénovation des espaces publics pour désenclaver le quartier

- » Nouvelles voies de circulation automobiles et piétonnes
- » Éclairage public moderne et économe, nouveau mobilier urbain



75. Nouveau parking souterrain

Pour faciliter l'accès à la gare, aux activités et aux commerces

- » Une centaine de places publiques
- » Une centaine de places pour les locaux d'activités

UNE NOUVELLE
DYNAMIQUE À
LALLIER

De premiers quartiers redynamisés !

Dans une démarche de renouveau de tous les quartiers, les secteurs de Lallier et de Paul Hochart, en parallèle du cœur de ville et de Locarno, vont bénéficier de grands travaux d'aménagement.



76. Nouveau groupe scolaire

Pour accueillir les enfants dans de meilleures conditions

- » Atelier informatique
- » Bibliothèque
- » 2 cours d'école



79. Nouvel équipement sportif

Pour les enfants du groupe scolaire et les associations sportives



77. Place publique

Ouvert et agréable à vivre

- » Arborée et paysagée



80. Nouveaux commerces

Pour redynamiser le secteur

- » 1 000 à 2 000 m² de nouveaux commerces de proximité et de services publics



78. Aménagement de la coulée verte

Pour un lieu de promenade, de détente et d'activités

- » Aménagement paysagé et arboré
- » Cheminement piéton et éclairage public
- » Jeux pour enfants et parcours sportif



81. Nouveaux logements

Pour favoriser le parcours résidentiel

- » Proportions respectueuses du cadre de vie
- » Logements en accession libre et sociale
- » Parkings privés souterrains
- » Cœurs d'îlots en jardins

UN NOUVEAU
VISAGE POUR
PAUL HOCHART

PROMOUVOIR LE COMMERCE, L'ÉCONOMIE ET L'EMPLOI

En attendant que nous puissions profiter de nouvelles opportunités foncières pour renforcer le développement économique, nous nous sommes attachés à dynamiser l'action de la ville pour l'emploi autour de trois axes : la coordination des actions, l'accompagnement à la création d'entreprises et l'organisation d'événements au service de l'emploi.



82. Création d'un service communal de développement économique

Pour accompagner et réimplanter les commerces de proximité au sein des quartiers. Et un renforcement de la collaboration avec les acteurs économiques départementaux et intercommunaux.



83. 4 grands groupes et 280 emplois venus s'implanter à L'Haÿ-les-Roses

Les taxis Gescop avec 110 emplois, les boucheries Nivernaises avec une cinquantaine d'emplois, la société Jarnias (qui assure l'illumination de la Tour Eiffel) avec une quarantaine d'emplois, LIDL avec 2 000 m² et environ 80 emplois.



84. Creative houses pour aider de jeunes entreprises à se lancer

Des pavillons préemptés depuis des années et laissés à l'abandon sont désormais temporairement mis à disposition de start-ups, en attendant l'aménagement des parcelles.



85. Première édition du village de la gastronomie et des produits du terroir en 2016 avec AEP permettant aux L'Haÿssiens de déguster et d'acheter des spécialités régionales de qualité dans une ambiance festive.



86. Chantiers d'insertion

Pour permettre la progression des jeunes et des adultes éloignées de l'emploi autour d'actions concrètes utiles à la collectivité. Par un partenariat avec l'association Confluences dans une démarche de « Charte des Acteurs du Chantier-École », ce sont 900 pieds d'arbres qui ont été nettoyés et 25 km de voies désherbées en 2016.



280 NOUVEAUX EMPLOIS SUR L'HAÿ !



87. Nouvelles animations thématiques sur les marchés à la demande de la ville : Saint Valentin, fête des Mères, Noël, fête de Pâques, de la rentrée, du goût, du Beaujolais nouveau... Avec des bons d'achat distribués et pour certaines animations une collaboration entre les commerçants des marchés et de la ville.



88. Nouveaux commerces de proximité en centre-ville pour amorcer sa revitalisation : fromagerie, crêperie bretonne et bagelerie.



89. Périmètre de sauvegarde du commerce de proximité et de l'artisanat instauré sur le centre-ville et le Petit Robinson

Afin d'avoir un droit de préemption sur les fonds de commerce et d'intervenir pour préserver le commerce de proximité.

Et de nombreux nouveaux événements...

90. Réunion avec les entreprises locales pour renforcer le lien avec la municipalité, être à leur écoute et les mettre en relation.

91. Rencontre de l'emploi destinée aux plus de 40 ans : rencontres avec des recruteurs, ateliers, informations auprès des acteurs locaux de l'emploi...

92. Opération Jobs d'été pour permettre aux jeunes d'accéder à de nombreuses offres locales d'emploi saisonnier : rencontre animée par la Mission locale, ateliers d'aide à la rédaction de CV...

S'ENGAGER DANS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Parce qu'il nous faut respecter les ressources naturelles pour les générations futures, réduire la pollution des sols, de l'eau et de l'air pour le bien-être des habitants, parce que le développement durable est aussi synonyme de bonne gestion dans un contexte financier difficile où le gaspillage ne peut plus être accepté, il est urgent de réduire à l'échelle du territoire la consommation et le gaspillage de l'électricité, de l'eau, du gaz, des denrées alimentaires...



93. Près de **100% de l'électricité consommée par les bâtiments publics de la Ville est à présent verte** (produite à partir de sources d'énergie renouvelable), contre 0% en 2013 et 20% en 2014.



94. Arrêt de l'utilisation de **traitements phytosanitaires** (produits chimiques non respectueux de l'environnement) par les services de la ville pour l'entretien des parcs et jardins. Les agents ont reçu une formation pour un entretien plus écologique des espaces verts et des brûleurs thermiques ont été acquis. Les sociétés de désherbage qui travaillent pour la ville sont également en cours de remplacement par des sociétés écologiques.



95. Protection contre les intempéries et les dégradations de près des deux tiers des panneaux d'information grâce à des vitres.

Cela permet de réduire le nombre d'impressions des affiches qui se dégradent et devaient être remplacées.



96. Autorisation de la pose de **11 000 mètres carrés de panneaux photovoltaïques**

Sur le toit du réservoir d'eau potable d'« Eau de Paris ». Cela fera du site la plus importante centrale photovoltaïque sur toiture en Île-de-France et la deuxième hors toiture.



DE GRANDES
AVANCÉES POUR UN
DÉVELOPPEMENT
PLUS DURABLE



97. Limitation de la destruction inutile et quasi **systématique des livres** dont la bibliothèque se sépare chaque année grâce à des dons associatifs. Ce sont plus de 12 000 ouvrages qui devaient être jetés et qui ont été donnés à des associations entre janvier 2015 et septembre 2016.



100. Tri des déchets verts des services de la ville

Dans une démarche de développement durable et afin de réduire les coûts d'élimination des déchets.



98. Renouvellement des bornes de **collecte de textiles** par la maison de l'environnement avec l'autorisation de la ville afin d'avoir sur la voie publique des containers plus résistants aux intempéries et plus sécurisés.



99. Insertion de **critères de développement durable pour l'impression du journal de la ville**
Avec mise en concurrence sur l'utilisation d'encre et emballages réduisant l'impact sur l'environnement, la politique de gestion des déchets et de l'énergie.

Et aussi...

101. Raccordement à la **géothermie** de l'école maternelle de la Vallée-aux-Renards pour réduire la facture énergétique.

102. Désambouage de **chaudières des bâtiments publics** afin d'améliorer leur rendement énergétique (école du centre maternelle et élémentaire...).

103. Renouvellement du **réseau d'eau chaude et d'eau froide** dans les gymnases Ronsard et Chevreul de façon à réduire le gaspillage.

104. Opération **sacs écologiques** au sein du marché Locarno en partenariat avec le RIEVD.



105. Préparation d'un Agenda 21

Ce grand plan d'action pour inscrire la ville dans une optique de développement durable sur le long terme a vu son principe voté à l'unanimité par le Conseil municipal en juillet 2014. Les études préliminaires ont été réalisées en 2015/2016 et une consultation a été lancée en 2016 pour désigner un bureau d'étude spécialisé afin de concrétiser l'agenda 21 de la ville.



106. Plan de remplacement des anciennes ampoules énergivores de l'éclairage public par des LED, moins consommatrices d'énergie

(-76% de dépenses énergétiques avec pour autant un meilleur éclairage)

» 2014/2015 : remplacement de 77 luminaires sur le territoire (économie de 34 857 kWh pour une année pleine).

» 2016/2017 : une cinquantaine de luminaires sont en cours de remplacement.



107. Gestion des stocks pour les produits d'entretien

mise en place de façon à mieux gérer leur utilisation.

Les agents d'entretien ont par ailleurs bénéficié d'une **formation au dosage** afin de réduire les quantités nécessaires de produits.



108. Don aux L'Haÿssiens de plantes et arbustes

Utilisés par le service communal des espaces verts, ils étaient jusqu'à présent détruits en fin de saison (octobre et mai), alors même qu'ils pouvaient être replantés.

De nombreux L'Haÿssiens sont déjà venus récupérer des plantes, notamment des primevères et des géraniums au printemps. *S'adresser au Centre Technique Municipal.*



109. Grainothèque municipale : prêt de graines reproductibles de fruits et légumes dans le cadre de la découverte du vivant à la bibliothèque

Les habitants peuvent ainsi réaliser des plantations, l'année suivante récolter les nouvelles graines et les rendre à la bibliothèque pour en faire profiter d'autres usagers.

REPENSER LES TRANSPORTS ET LE STATIONNEMENT

La question des transports, de la circulation et du stationnement est un point sensible à L'Haÿ-les-Roses, aujourd'hui comme demain, avec les grands projets d'urbanisme concernant notre ville. Il s'agit d'apaiser la question du stationnement en centre-ville et dans les quartiers, de fluidifier la circulation et d'améliorer la desserte de notre territoire.



110. Alors qu'il est à la charge de chaque commune de rédiger un **règlement de voirie**, L'Haÿ-les-Roses n'en avait pas. Afin d'améliorer la qualité de l'espace public, un règlement a été mis en place.



111. Une **étude de circulation et de stationnement** a été commandée afin d'améliorer le quotidien des riverains en termes de sécurité routière et de stationnement à l'échelle de la ville. Les résultats sont attendus pour 2017.



112. Afin de **libérer des places de stationnement en centre-ville** en faveur des habitants, un parking de 22 places a été créé pour les agents municipaux qui jusqu'ici n'avaient pas d'autres choix que de stationner sur les places publiques.



113. Un parking de 49 places de **stationnement supplémentaires** a été créé par Valophis à la demande de la Ville dans le quartier de la Vallée-aux-Renards.



114. Le stationnement du centre-ville a été amélioré avec la création de **12 places en arrêt minute** pour faciliter la fréquentation des commerces. Des arrêts minute ont également vu le jour dans d'autres quartiers.

DÉVELOPPER LA CULTURE ET L'ANIMATION DE LA VILLE

Parce que la culture doit être accessible à tous et que les événements festifs d'une ville doivent se partager avec le plus grand nombre, la municipalité recentre et améliore le format des animations locales.



115. Nouveaux horaires pour la bibliothèque

Afin de mieux répondre à la demande du public tout en respectant l'impératif de réduction des charges de personnel.



116. Travaux de rénovation et de réorganisation de la bibliothèque

Avec notamment la création d'un espace animation : projections, musique, contes, théâtre...



117. Modernisation du logiciel de gestion de la bibliothèque municipale pour réduire le temps de traitement au profit de l'accueil des usagers. Et **nouveau site internet** plus moderne et plus interactif, permettant aux lecteurs de laisser leur avis sur les ouvrages empruntés.



118. Changement de l'éclairage principal de la section adulte de la bibliothèque

Pour des économies d'énergie et améliorer la luminosité et donc le confort de lecture.



119. Refonte de la programmation culturelle (2016 – 2017) initiée :

- » Plus de spectacles avec les mêmes exigences de qualité.
- » Des spectacles qui s'ouvrent à de nouveaux publics (enfance, famille, jeunesse, seniors).
- » Une diversification des styles artistiques (musique, théâtre, magie, cirque...).
- » De nouveaux lieux de spectacles dans la ville.



120. Billetterie électronique à l'auditorium et système de paiement par carte bleue

Pour simplifier l'accès à l'offre culturelle et mettre fin aux files d'attente interminables (jusqu'à 8h de queue devant l'auditorium par le passé).



121. Programmation culturelle « jeune public »

À l'auditorium sur des créneaux horaires jusqu'ici non utilisés. Les spectacles sont fixés sur le temps scolaire, et à tarif réduit.



UNE OFFRE
CULTURELLE PLUS
ADAPTÉE



122. 6 boîtes à livres dans la ville

Elles ont été commandées pour favoriser la lecture et l'échange d'ouvrages par les habitants, en partenariat avec le Lions Club, et seront installées au printemps.



123. Développement des activités et animations de la bibliothèque

pour en faire un lieu d'accueil et rendre plus accessible la culture
75 animations pour les petits et les grands en 2016 (expositions, conférences, spectacles, ateliers, rencontres d'auteurs...) contre 42 en 2013.



124. Fête des Plantes mutualisée avec l'événement « Rendez-vous au Jardin »

Pour un événement de plus grande envergure et une manifestation se tenant au sein du Parc de la Roseraie.

De nombreux nouveaux événements...

125. Mise en place de 3 prix littéraires (Crok'livres pour les 11-13 ans, Book'teen pour les 13-18 ans, Prix des lecteurs pour les adultes) afin de favoriser et d'encourager le dialogue autour du livre et de la lecture avec les habitants.

126. Accueil de la biennale internationale d'aquarelle portée par l'association ALIZARINES, avec des stages, une exposition et des démonstrations qui ont réuni 4 200 participations en mars 2016.

127. Accueil de l'exposition-vente de l'association « Les fils d'Indra » avec plus de 1 000 visiteurs en 2016. Les tableaux réalisés par des femmes en Inde leur permettent d'apprendre un métier et de subvenir à leurs besoins.

128. Salon des métiers techniques de la mode en partenariat avec le couturier Jean-Luc François. Il a rassemblé plus de 1 000 personnes en 2015.

SOUTENIR LES SPORTS, LES ASSOCIATIONS ET LES LOISIRS

Les sports de loisirs et de compétition sont complémentaires et se favorisent mutuellement. Nous devons trouver les équilibres qui permettront à chacun de profiter du dynamisme des associations sportives de la commune. La rénovation, le développement et la création de structures adaptées aux besoins de nos associations sont des priorités, afin de soutenir l'élan associatif de notre commune.



129. Nouveau format pour la Cavale l'haÿssienne

Avec la création de 2 courses enfants et l'amélioration des animations festives et musicales. Alors qu'il y avait 241 participants en 2013 et 247 en 2014, ce sont 533 personnes en 2016 qui se sont inscrites. Soit plus du double que précédemment.



132. Fête des sports et des loisirs

Elle regroupe pour la première fois l'ensemble des associations culturelles, sportives et de loisirs afin de permettre aux L'Haÿssiens de rencontrer en un seul lieu un maximum d'acteurs associatifs de la ville.



130. Augmentation du nombre de bénéficiaires des activités de loisirs financées par la ville

Grâce à une organisation plus efficace, 250 nouveaux bénéficiaires en 2015. Cette démarche a par ailleurs permis de réduire en partie le coût de ces activités à la charge de la commune.



133. Renouvellement de la majorité des tentes prêtées aux associations pour les événements publics

Car les anciennes n'étaient plus aux normes et étaient en très mauvais état. Par ailleurs, plus simples à monter, elles coûteront moins d'heures supplémentaires.



131. Rénovation de la toiture des tennis couverts (50 000 € en 2016)



DES ÉVÉNEMENTS PLUS POPULAIRES



134. Réfection du foyer des sports Maurice Aubin

Avec l'aide des bénévoles sportifs dans le cadre des chantiers citoyens



137. Rénovation de la toiture du gymnase du Jardin

Parisien (240 000 € en 2016) qui était délabrée et comportait par ailleurs de l'amiante. Cette rénovation a permis de constater que la grande cheminée de 12m était totalement instable et menaçait de s'écrouler. Elle a été sécurisée depuis.



135. Renouvellement de deux des trois cars municipaux

Pour garantir la sécurité et la qualité des transports.



138. Rénovation du gymnase Chevreul

» La salle, les tribunes et les vestiaires (500 000 € en 2014)
» Les circuits d'eau et de chauffage, qui étaient largement vétustes (100 000 € en 2015).



136. Travaux d'étanchéité du dojo du gymnase Lallier pour réduire les infiltrations d'eau.



139. Agrandissement du Point Information Jeunesse (PIJ)

Avec des services plus importants, en lien avec la mission locale, les locaux permettent par leur agrandissement d'avoir un accueil plus confortable des jeunes avec un espace de documentation plus grand.

RENFORCER LA SOLIDARITÉ ET L'ACTION SOCIALE

Parce que la solidarité est essentielle mais qu'elle ne doit pas non plus tomber dans l'assistanat, l'action sociale de la commune soutient ceux qui en ont le plus besoin afin de les aider à redresser au mieux leur situation.



140. Installation de bornes informatiques publiques en mairie et relais mairie pour permettre un accès à tous aux droits, à l'information et aux démarches administratives. Installées à l'Hôtel de Ville, aux relais mairie du Jardin Parisien, de la Vallée-aux-Renards et de Lallier, ces bornes permettent un retour du service public sur tout le territoire.

De nouveaux services en relais mairie :

- » Consultation des sites de la CAF, de Pôle Emploi et de la Ville
- » Accès aux démarches administratives
- » Possibilité de numériser les pièces justificatives avec un scanner pour son dossier
- » Possibilité d'imprimer ses attestations



141. Permanences régulières de la CAF et réunions d'information collectives à destination de publics ciblés à présent organisées en mairie.



142. Permanence de la Caisse Régionale d'Assurance Maladie d'Île-de-France (CRAMIF) à l'hôtel de ville

Ce retour du service public au sein de la ville (sur rendez-vous) permet d'accompagner au mieux les L'Haÿssiens touchés par la maladie.



DE NOUVEAUX SERVICES AUTOUR DU CENTRE D'ACTION SOCIALE



143. Projet socioculturel avec l'association du couturier Jean-Luc François

Avec une action structurée pour rapprocher de l'emploi les populations défavorisées, de tous âges, tout en agissant pour la transmission d'un savoir-faire traditionnel et technique en haute couture, à travers les métiers techniques de la mode.



145. Analyse des besoins sociaux

Réalisée pour la première fois en 2015 afin de mieux cerner les besoins sur le territoire et de pouvoir mieux y répondre ; celle-ci est obligatoire depuis 1995 mais n'avait jamais été effectuée.



144. Contrôles renforcés des dossiers de demandes afin d'éviter les abus :

- » Contrôles, dans le cadre de la loi, des documents et pièces justificatives pour l'obtention d'aides sociales.
- » Sensibilisation de demandeurs concernant les fausses déclarations.
- » Contrôles renforcés et critères plus exigeants en matière de regroupement familial.
- » Renforcement de la protection des agents sociaux grâce à un système d'alerte anti-agression.

Et aussi...

146. Offre par le CCAS d'une journée au château de Versailles avec le soutien de la fondation Emerige à 50 L'Haÿssiens de 6 à 12 ans.

147. Premières participation du CCAS au marché de Noël avec un stand qui a accueilli plus de 1 000 visiteurs et qui a permis de récolter des dons au profit de l'action sociale communale grâce à l'implication des agents et à la générosité des L'Haÿssiens.

148. Adaptation des kits scolaires remis par le CCAS, qui complètent l'équipement nécessaire des élèves, en fonction du niveau scolaire des bénéficiaires. Leur distribution a été élargie à différents types de publics en difficulté.



149. Accompagnement à l'émergence de l'association caritative et de solidarité « Pétales de Roses »

Pour favoriser l'organisation de manifestations sur la commune dans le domaine de la santé et du handicap tout au long de l'année.

Elle a porté les manifestations au profit du Téléthon et soutenu d'autres associations : collecte de peluches pour Enfance et Cancer, collecte de pelotes de laine pour l'Association de défense et de protection des enfants et adultes déficients du Val-de-Marne...



151. Installation à L'Hay-les-Roses du Lions Club International, première association caritative mondiale, avec la création d'un club au Moulin de la Bièvre.



152. Dotation de guides de protocole de soin et d'accompagnement pour la prise en charge des personnes migrantes/étrangères en situation précaire

Pour le Centre Municipal de Santé et le Centre Communal d'Action Sociale (via le Comité pour la santé des exilés).



150. Campagne de dons pour le Centre Communal d'Action Sociale

Afin de développer ses possibilités d'accompagnement. Par ailleurs, lorsque des objets trouvés non réclamés comportent de l'argent, celui-ci sera à présent reversé au Centre Communal d'Action Sociale. Les textiles sont quant à eux remis à des organismes caritatifs.



UN CENTRE D'ACTION SOCIALE PLUS OUVERT À LA VIE L'HAYSSIENNE



153. Nouvelle convention avec l'État pour l'enregistrement des demandes de logements sociaux

Afin de mieux garantir les droits du demandeur, de favoriser la mise en œuvre du droit au logement et de simplifier les démarches des usagers.

Cette convention facilitera la demande des citoyens en permettant aux services municipaux d'accéder à l'ensemble des pièces numériques des dossiers déposés sur internet et non plus seulement au formulaire de demande.



154. Logiciel de gestion pour le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Afin de lui permettre d'assurer un meilleur suivi des situations.

De nombreuses actions...

155. Participation aux journées européennes des métiers d'art pour les enfants des écoles.

156. Sorties à la mer durant l'été pour ceux qui partent peu ou pas en vacances. Des sorties ouvertes à tous, sans critères de ressources, afin de favoriser la mixité sociale ; les familles et personnes seules restant prioritaires.

157. Journée contre le surendettement avec la CAVB et l'association Nouvelles Voies.

158. Actions de sensibilisation sur l'économie d'énergie, avec notamment la distribution d'ampoules basse consommation, dans le cadre du mois de la maison et afin de permettre aux familles de mieux gérer leur budget.

159. Sorties familiales à petits prix (parcs d'attractions, ferme pédagogique, croisière sur les bateaux-mouches...) pour favoriser la mixité sociale et la vie familiale.

PRIVILÉGIER LA RÉUSSITE SCOLAIRE

Dans un contexte budgétaire extrêmement contraint, la Ville place les enfants au premier plan de ses priorités. Travaux de rénovation de nos écoles, développement des nouvelles activités périscolaires, orientation vers le numérique sont autant d'avancées que nous menons progressivement à bien.



160. Rénovation lourde de l'école maternelle de la Vallée-aux-Renards

Plomberie, peinture, électricité, cloisons, menuiseries extérieures, sanitaires...



161. 100% des écoles à présent connectées à la fibre optique

Cela permet aux enfants et aux enseignants d'avoir un accès décent à Internet, aucune école n'ayant la fibre en 2014.



162. Renouvellement des véhicules frigorifiques utilisés pour le transport des repas scolaires

Pour une meilleure sécurité alimentaire.



163. Désamiantage de l'école des Garennes :

décontamination ou renouvellement à neuf du mobilier et du matériel pédagogique, retrait des plaques d'amiante volatile à risque pour les enfants... au sein des dortoirs, salles de classe et couloirs.



164. Soutien aux écoles pour obtenir l'ouverture de classes supplémentaires ou empêcher leur fermeture

afin de ne pas avoir un nombre trop important d'enfants par classe :

- » École maternelle de la Roseraie (2016/2017)
- » Écoles élémentaires du Centre et des Blondeaux, école maternelle de la Roseraie (2015)
- » Lallier I, Jardin Parisien, Vallée-aux-Renards (2014)



DES ÉCOLES QUI SE RÉNOVENT !



165. Renouvellement des aires de jeux pour remplacer les anciennes, vétustes et dangereuses :

- » École maternelle des Garennes (2 aires).
 - » École maternelle de la Roseraie.
 - » École maternelle du Jardin Parisien.
- Les aires ont été commandées pour une installation d'ici le début du 2^{ème} trimestre 2017.



166. Plan d'investissement pour la rénovation de l'équipement de la cuisine centrale

- » 2015 : changement des fours, sauteuses, ballon d'eau chaude... (80 000 €)
- » 2016 : tables de travail... (20 000 €)



167. Nouvelles lignes de self :

- » Au restaurant scolaire de l'école élémentaire du Jardin Parisien.
- » Au restaurant scolaire de Lallier.

Les enfants ont en moyenne moins de temps d'attente et ont désormais le temps de déjeuner à leur rythme.



168. Création d'un centre de loisirs de 115m² à Lallier élémentaire

Afin de pouvoir réaliser les accueils de loisirs sur place et recevoir les enfants dans les meilleures conditions possibles.



169. Réfection du réseau de géothermie de l'école élémentaire de Lallier par la Ville.



170. Grand plan d'investissement pour la rénovation des écoles :

- » 2016 : Investissement de 2 millions d'euros, il s'agit de l'investissement de rénovation des écoles le plus important jamais réalisé sur la ville : chauffage, électricité, réfection totale du parking de l'école maternelle des Blondeaux qui était en très mauvais état...
- » 2015 : écoles maternelles (chauffage, peinture, électricité... pour 120 000 €) et écoles élémentaires (isolation, peinture... pour 315 000 €).
- » 2014 : écoles maternelles (sol, chauffage, peinture... pour 225 000 €) et écoles élémentaires (alarme, éclairage, chauffage, peinture... pour 200 000 €).



171. Nouvelles classes informatiques mobiles :

- » École élémentaire de la Vallée-aux-Renards, avec 12 ordinateurs portables associés à une imprimante.
- » École des Blondeaux, avec 24 tablettes ordinateurs commandées.

Les enseignants ont bénéficié d'une formation à l'utilisation de ce nouvel outil. Il permet un accès simplifié à l'informatique et favorise un travail individuel et collectif autour de contenus pédagogiques multimédias tout en restant en classe.



172. Nouveaux outils et formation des animateurs périscolaires :

- » Tablettes numériques fournies aux directeurs de centres de loisirs de façon à améliorer la coordination et réaliser le pointage des enfants.
- » Réorganisation de l'encadrement des centres de loisirs avec un directeur et un adjoint par groupe scolaire pour une meilleure transversalité et cohérence des actions.
- » Audit des centres de loisirs (conditions d'accueil, fonctionnement, coordination...)
- » Plan de **formation des animateurs périscolaires**, notamment sur la qualité et la pédagogie des activités ainsi que sur l'animation des groupes d'enfants.



173. Formation par l'UNICEF aux droits des enfants

Pour les principaux agents de la ville en contact avec l'enfance et la petite enfance, afin de pouvoir mieux connaître les droits de l'enfance, les faire respecter, mieux accueillir et accompagner les enfants.



174. Renforcement des taux d'encadrement des clubs d'activités

1 animateur pour 10 enfants en maternelle et 1 animateur pour 14 enfants en élémentaire (au lieu des 1 pour 14 et 1 pour 18 demandés par la CAF).



175. Projet Éducatif Territorial (PEDT)

Voté en conseil municipal, il permet de définir la politique globale éducative et les liens entre les différents acteurs éducatifs. La CAF et la Direction départementale de la cohésion sociale ont souligné la qualité du document et celui-ci a également reçu un avis favorable des services académiques.



176. Participation des élèves au tri et au recyclage dans les cantines

Déjà en place à Lallier et au Jardin Parisien, ces gestes écocitoyens seront étendus pour faire de nos enfants les futurs citoyens responsables de demain. Avec également des **actions de sensibilisation au gaspillage**, notamment du pain, à la cantine scolaire.

Et aussi...

177. Visites régulières de la mairie par les enfants d'écoles élémentaires pour mieux en appréhender le rôle et le fonctionnement.

178. Un pain à présent fabriqué à L'Haÿ-les-Roses pour les cantines scolaires afin de privilégier le circuit court et l'activité économique l'haÿssienne, avec une exigence de qualité supplémentaire demandée.

179. Invitation de parents d'élèves aux visites techniques des écoles afin de faire part de leur avis sur le cadre d'accueil de leurs enfants et en suivre l'amélioration.

180. Accueil d'élèves du collège Chevreul en stage d'observation de 3^{ème} au sein d'un service municipal, dans le cadre d'un nouveau partenariat avec le collège Chevreul. Ce sont ainsi 18 stagiaires qui ont été accueillis en 2015.





183. Pause récréative gratuite d'une demi-heure de 15h30 à 16h

Pour permettre aux parents de mieux s'organiser afin de venir chercher leurs enfants.



185. Service minimum d'accueil en cas de grève généralisée

Pour les enfants scolarisés à L'Haÿ-les-Roses et dont les parents travaillent.



184. Nouveau portail Famille

Pour accompagner les familles tout au long de l'année scolaire. La plateforme internet permet aux parents de suivre et de gérer l'évolution de leurs enfants dans le cadre des activités périscolaires. Elle entre dans une démarche de développement durable et de réduction de la consommation de papier.

De nouveaux e-services sur le portail famille :

- » Inscriptions et réservations pour des activités
- » Annulations et justifications d'absence pour des activités
- » Modification des coordonnées
- » Consultation et paiement des factures...



186. Prolongement jusqu'à 19h de l'accueil du soir pour les enfants en école élémentaire

Quatre soirs par semaine, afin de mieux répondre aux attentes et aux besoins des parents en matière de garde.



187. Encadrement gratuit par les équipes d'animation le mercredi de 11h30 à 12h30

pour les enfants qui ne sont pas inscrits en accueils de loisirs l'après-midi, avec possibilité de prendre leur repas jusqu'à 13h30.

Ils ne pouvaient précédemment pas rester et prendre leur repas sur place.



DES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES QUI S'AMÉLIORENT



188. Nouvelles activités pédagogiques

Quatre soirs par semaine, après la classe, de 16h à 17h.

Ce service municipal permet la découverte de nouvelles pratiques et connaissances pour les enfants et un mode de garde pour les parents. Quatre thématiques de clubs ont été créées :

- » Club des citoyens : handisport, lutte contre les incivilités, code du piéton, droits de l'enfant...
- » Club des sportifs : badminton, hockey, danse, parcours de motricité, bushido...
- » Club des créateurs : fabrication d'objets, recettes de cuisine, modelage, marionnettes, création de jeux, de chorégraphies...
- » Club des explorateurs : expériences scientifiques, initiations linguistiques et musicales...

Des animateurs spécialistes extérieurs, notamment associatifs, participent à l'élaboration et à l'animation de certains clubs (Bushido, Badminton, maison de l'environnement, bibliothécaires...).



189. Doublement des « points école » l'après-midi

À la demande des parents, pour sécuriser la sortie des enfants au niveau des passages piétons à 15h30 et après la demi-heure récréative gratuite à 16h.



190. Obtention de financements pour le programme de réussite éducative :

- » 2015 : L'État a transféré à l'agglomération les financements du dispositif de Réussite Éducative qui étaient jusqu'alors directement perçus par la Ville. Face à la baisse des montants alloués pour L'Haÿ-les-Roses, la Ville a mis en place une pétition et a sollicité le Préfet qui a fait conserver à la ville une part importante des financements en 2015, permettant le maintien des prestations.
- » 2016 : Obtention de fonds privés avec 50 000 € par an pendant 3 ans grâce au bailleur I3F.

ACCOMPAGNER LA PETITE ENFANCE

Alors que les crèches municipales et départementales sur le territoire ne répondent chaque année qu'à 35% des demandes, la municipalité travaille à développer l'offre de garde à destination de la petite enfance, notamment en accompagnant l'implantation de crèches associatives ou privées. Ce développement se veut équilibré avec l'offre des assistantes maternelles implantées sur la commune. La Ville entend également continuer à développer la qualité d'accueil de ses structures existantes.



191. Ouverture d'une crèche Babilou de 36 berceaux grâce au soutien financier de la Ville. La crèche regroupe tout l'équipement nécessaire au bien-être des tout-petits, au sein d'un espace de 390 m², adapté aux besoins de chaque âge : les bébés, les moyens et les grands. Un jardin de 82 m² complète la structure.



192. Augmentation du nombre de places en crèches pour le multi-accueil Tabanou afin de pouvoir désormais accueillir 12 enfants à temps plein contre 8 auparavant.



193. Rénovation complète de la crèche familiale du Jardin Parisien



194. Projet « Mes 1^{ers} pas dans les livres » afin de proposer des séances de lecture aux enfants des assistantes maternelles du RAM par le collectif « I am a bird now ».



195. Projet « Le voyage du livre » au multi-accueil avec le prêt de livres aux enfants pour créer des moments de partage entre les familles et conférer de l'autonomie aux enfants en les responsabilisant sur le prêt d'un objet.



196. Cafés goûters avec les parents du multi-accueil pour favoriser les échanges avec et entre les parents.



DE NOUVELLES
PLACES EN
CRÈCHE POUR LES
L'HAYSSIENS



197. Baisse de l'âge d'accueil minimum du multi-accueil Tabanou (de 18 à 15 mois) afin de pouvoir répondre à la demande d'un plus large public.



198. Remise en conformité des procédures médicales et d'hygiène dans les structures petite enfance municipales :

- » Mise à jour des **protocoles médicaux** afin de réduire les besoins en produits médicamenteux.
- » Mise à jour des connaissances de **gestes d'urgence** pour les agents travaillant en crèche.
- » Organisation pour les assistantes maternelles de **formations spécifiques à l'enfance et aux nourrissons** (IPSEN) en partenariat avec la Croix-Rouge.
- » Mise en place des **protocoles obligatoires de bionettoyage et d'analyse des dangers** pour les enfants (HACCP) avec formation des agents.



199. Travaux pour la création de deux Relais Assistantes Maternelles, structures permettant aux assistantes maternelles de se retrouver pour mettre en commun des activités, l'un rue Jules Ferry, l'autre en multi-site à L'atelier sous les Toits.

Et aussi...

200. Gestion des points informations aux futures familles, auparavant assurés par l'Espace Départemental des Solidarités qui met fin à ce service.

201. Mise en place d'une procédure d'accueil des nouvelles familles pour la crèche municipale avec un entretien avec la directrice, un entretien administratif, une visite médicale et une démarche d'adaptation.

202. Demandes en ligne des places en crèche municipale, sur un site internet commun avec celui des crèches départementales.

RESTAURER DES FINANCES SAINES SANS IMPÔTS SUPPLÉMENTAIRES

Dans un contexte où l'État réduit de manière extrêmement importante les financements de la ville, la municipalité a débuté dès 2014 un travail de réduction des dépenses qui ne profitent pas à tous et de rationalisation de son fonctionnement.



203. Protocole de renégociation systématique des coûts

Quelques exemples : -13% sur le coût d'achat du papier par rapport à 2014, -24% sur le coût de location des photocopieurs, -30% sur le coût unitaire de la maintenance des ouvrages bâtis...

Et **démarche de regroupement des achats** pour en diminuer le coût : pour les fournitures de bureau, les consommables... La gamme des produits a également été restreinte pour réduire les frais.



204. Obtention d'une vice-présidence au conseil de Territoire T12 qui a remplacé l'ancienne CAVB pour mieux défendre les intérêts de L'Haÿ-les-Roses alors qu'un quart des communes n'ont pas pu en obtenir.



205. Gel des taux d'imposition communaux

depuis 2014 malgré la baisse drastique des dotations de l'État et les lourdes augmentations de charge imposées par le gouvernement (charges salariales...).

Malgré la non-augmentation des taux communaux, le gouvernement ayant décidé de son côté d'augmenter les bases d'imposition au niveau national dans le cadre de sa loi de finances, cela se traduit par des montants d'impôts parfois plus élevés pour certains habitants.



206. Réduction des coûts de communication de la ville dès 2014 : -43% entre 2016 et 2013

Diminution du nombre d'invitations envoyées par courrier lors des événements pour privilégier les invitations emails, nouveaux appels d'offres pour réduire les coûts, mise en place d'un suivi des stocks pour éviter de commander plus que nécessaire...



DES DÉPENSES
RÉDUITES À QUALITÉ
CONSTANTE



207. La gestion municipale de L'Haÿ-les-Roses notée 19/20 et 20/20 en 2014 et 2015 pour son sérieux budgétaire par Contribuables.org



208. Réduction de nombreuses dépenses :

- » Les frais de presse et abonnements (1 500 € en 2014 contre 7 500 € en 2010).
- » Les frais de restauration (3 500 € en 2015, contre 40 000 € en 2009 et 16 000 € en 2013).
- » Les adhésions de la commune à des associations nationales qui n'apportaient aucune plus-value (-7 600 € entre 2013 et 2015).
- » Les voyages payés par la ville, les réceptions, les subventions aux organismes n'assurant pas des missions de service public...



209. Remise en concurrence du marché de la restauration scolaire

Cela a permis à la Ville d'obtenir une économie de 100 000 € TTC avec le même prestataire (Sodexo) pour une même qualité de service.

Quelques pratiques de bonne gestion...

210. Rachat des locaux de la police municipale pour éviter d'avoir à payer un loyer de 70 000 € par an. Ils sont en outre en cours de réaménagement pour garantir une qualité d'accueil des habitants.

211. Arrêt des dispositifs expérimentaux avec peu de bénéficiaires : NQT (3 500 € pour 5 bénéficiaires), SESAME (5 000 € pour 10 bénéficiaires)...



212. Rationalisation du fonctionnement :

» Automatisation de l'envoi des actes d'état civil à l'INSEE. L'envoi manuel des actes de mariage se faisait une fois par mois, les naissances tous les jours et les décès toutes les semaines. Le projet (« Ibemol ») a permis de diminuer les ressources humaines nécessaires à ces traitements.

» Mise en place de logiciels de gestion au cimetière communal, au centre d'action sociale, à la police municipale... afin d'en améliorer la gestion.

» Dématérialisation de la transmission des actes d'état civil avec les destinataires des données d'état civil (administrations et notaires). Le projet « COMEDC » permet également une meilleure sécurisation des titres.



213. Mise en place d'une gestion des stocks au sein des services techniques afin de rationaliser l'utilisation des produits achetés car il n'y avait jusque-là aucun inventaire, ce qui donnait lieu à de nombreuses pertes et gaspillages.

Et **mise en place d'un logiciel de gestion de prêt du matériel communal au sein du service logistique pour un meilleur suivi.**



214. Reconnaissance d'une partie de L'Haÿ-les-Roses (zone Lallier-Bicêtre) comme zone d'intérêt national

Alors que seules 10 zones dans le département et 200 au total en France ont réussi à obtenir ce statut.

Cette intégration au Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) nous assure des financements importants de l'État pour la construction et rénovation du quartier en général, et d'équipements publics en particulier.

En 2016, l'ambitieux projet de renouvellement urbain sur L'Haÿ-les-Roses porté par la Ville a été **validé par l'État**. Il est le fruit d'un important travail partenarial avec le bailleur I3F, la Société du Grand Paris, l'ex-CAVB et le nouvel EPT 12.



UN FONCTIONNEMENT RATIONALISÉ



215. Procédure de recouvrement par le Trésor Public pour les 1,1 millions d'euros d'impayés que la Ville a accumulés jusqu'en 2014.



217. Audit des contrats des prestataires de la mairie pour s'assurer que les coûts ne soient plus au-dessus de ceux du marché et vérifier la qualité des prestations réalisées.



216. Adhésion de la ville à un site d'enchères publiques pour la vente d'anciens matériels communaux inutilisés

3 ventes ont été organisées en 2015 et 2016, avec une recette totale pour la Ville de près de 22 000 €.



218. Autofinancement et réduction du coût du journal municipal :

» Renégociation du marché public d'impression du journal avec une diminution du coût de 10%.

» Renégociation du marché publicitaire avec un passage de seulement 50% des recettes touchées par la ville à 75% aujourd'hui.

AMÉLIORER LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Les citoyens sont aujourd'hui en droit d'attendre de leur mairie des démarches administratives modernisées et simplifiées. La municipalité met donc en place une e-administration afin de répondre à ces attentes.



219. Nouveau portail citoyen pour des services administratifs en ligne

Le site www.MonLHay.fr permet à tous les L'Hayssiens de réaliser en ligne des démarches administratives qui nécessitaient jusque-là de se déplacer en mairie :

- » Demandes d'**actes d'état-civil** (naissance, mariage, décès)
- » Inscription à l'**opération tranquillité vacances**
- » Signalement d'un **véhicule gênant**
- » **Recensement** et **inscription sur les listes électorales**
- » Déclaration de **chiens** de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie
- » Candidature pour un **emploi** communal ou un **stage**
- » Signalement d'un **dépôt sauvage**
- » Inscription au dispositif « **Nous L'Hayssiens** »
- » Demande d'**enlèvement de graffitis**
- » Signalement de **problèmes sur l'espace public** (éclairage, voirie, espaces verts...)
- » Demande d'**occupation du domaine public** (déménagement, benne, travaux...)
- » Demandes d'**intervention de la police municipale** (tapages, conflits...)
- » Proposition d'**aménagement de l'espace public** (potelets, barrières...)
- » Déclaration d'**objets perdus** ou trouvés

Grâce au portail citoyen, les usagers peuvent à présent :

- » Créer un **compte personnel** (historique des demandes, stockage sécurisé des pièces justificatives...)
- » Consulter l'**état d'avancement** de leurs demandes
- » Accéder aux démarches administratives **7 jours sur 7 et 24h/24**
- » Accéder aux services en **mobilité** à partir d'un smartphone ou d'une tablette

Les citoyens qui n'ont pas accès au numérique peuvent continuer à aller en mairie ou relais mairie auprès d'interlocuteurs pour effectuer leurs démarches.



UNE VRAIE
E-ADMINISTRATION
À L'HAÏ !



220. Nouveau site Internet municipal

Pour proposer plus de services aux habitants et véhiculer une image plus positive de la ville à l'extérieur.



221. Page Facebook ville lancée pour

délivrer une information de proximité
Le cap des 1600 abonnés a été dépassé : www.facebook.com/mairie.lhaylesroses
Et pages Facebook lancées pour **chaque conseil de quartier**.



222. Registre des objets trouvés sur la ville

Mis en place pour garantir leur traçabilité et géré par la police municipale. Les documents bancaires, cartes vitales et cartes de transport sont à présent transmis à leur établissement d'origine.



223. Communication sur Twitter pour

délivrer des actualités aux L'Hayssiens
Sans communication avant mars 2014, ce sont plus de 1400 tweets qui ont été diffusés depuis sur @LHay_Les_Roses : www.twitter.com/LHay_Les_Roses

IMPOSER LA TRANSPARENCE

Une équipe municipale doit à ses habitants une totale transparence sur la façon dont elle administre le territoire et utilise leurs impôts. La municipalité s'engage donc à vous informer et à tout mettre en œuvre pour assurer une gestion saine, dans l'intérêt de tous les L'Hayssiens.



224. Commission d'attribution créée pour les places en halte-garderie



225. Référent CNIL mis en place pour garantir le respect des informations nominatives des administrés, ainsi que les libertés individuelles et publiques.



226. Service juridique mis en place pour contrôler la légalité des actes et la conformité de toutes les actions.



227. Plus de transparence dans la préparation des conseils municipaux : réunion systématique des commissions municipales thématiques avec l'opposition avant chaque conseil. D'où un triplement de ces réunions de travail en 2015 par rapport à 2013. Et **remise en place des Comités Hygiène et Sécurité** (2 en 2016, aucun entre 2010 et 2014)



228. Afin de rétablir une transparence dans les attributions de marchés publics et d'obtenir une meilleure qualité et des coûts moindres pour la ville :

- » **Relance systématique des différents marchés publics** sans reconduction des prestataires historiques de manière systématique comme par le passé.
- » **Révision du cahier des charges** des principaux marchés publics avec une analyse des besoins plus précise.
- » **Augmentation du nombre de commissions d'analyse** des marchés publics : 3,2 marchés publics analysés en moyenne par commission en 2013 contre 1,7 marché par commission en 2016.



UNE GESTION MUNICIPALE BEAUCOUP PLUS TRANSPARENTE



229. Aucune entreprise mise en examen et renvoyée en correctionnelle par le Juge d'instruction dans le cadre du procès de l'ancien Maire et de son directeur général pour des attributions illégales de marchés publics ne travaille encore pour la mairie.



232. Révision de la conformité de la liste électorale
Sans vérification depuis 2001, elle comportait un millier d'inscriptions dont l'adresse n'était pas valable. Ces adresses ont ainsi été retirées conformément à l'avis d'un représentant du Tribunal et du Préfet siégeant dans la commission de révision.



230. Invitation de l'opposition à toutes les ouvertures de plis des marchés publics

Lors de la réception de réponses aux appels d'offres de la mairie.

Et aussi...

233. Traçabilité de l'utilisation des cartes d'essence communales, leur utilisation n'étant auparavant pas nominative : -28% de dépenses entre 2015 et 2014.

234. Fin du paiement par la Ville des contraventions des agents et élus en infraction (2 000 € pris en charge en 2013 contre 0 € en 2015)



231. Études transmises à l'opposition pour le débat d'orientation budgétaire plus détaillées que précédemment 15 pages d'étude en 2015 contre 3 en 2012 et 8 en 2013.

235. Maintien du seuil de mise en concurrence des entreprises à 15k€ alors que la loi permet d'être à 25k€ De fait, la Ville s'assure de toujours faire appel à des prestataires compétitifs pour garantir la santé de ses finances.

AGIR POUR LA SANTÉ ET LA PRÉVENTION

Deux principes guident la politique santé de la ville : renforcer l'accès aux soins et préserver le capital santé des L'Haÿssiens. Pour développer l'offre de soin dans notre commune, nous avons réorganisé en profondeur notre Centre Municipal de Santé. Nous avons également initié un travail de réflexion avec les professionnels de santé libéraux pour lutter contre la « fragilisation » de l'offre de soin relevée par l'Agence Régionale de Santé.



237. Centre Municipal de Santé rénové et réaménagé de façon à en rendre le fonctionnement plus adapté.

Des places de stationnement supplémentaires ont également été créées pour les médecins afin de rendre le parking plus accessible aux patients.



238. Développement de l'activité du Centre Municipal de Santé grâce à sa modernisation. Avec une fréquentation passée de 3 600 patients en 2014 à plus de 5 400 en 2016 ainsi qu'une diminution des taux de désistement.



239. Amélioration de la gestion budgétaire Les tarifs pratiqués, qui étaient parfois inférieurs au taux de remboursement de la sécurité sociale, ont été ajustés selon les tarifs des centres de santé des autres communes.



240. Réfection du cabinet dentaire avec un nouvel équipement pour garantir la qualité de l'accueil et des prestations.



241. Possibilité de prise de rendez-vous directement **sur internet**, de recevoir un rappel SMS, et d'accéder 24h/24 aux créneaux de consultation disponibles.



242. Nouvelles spécialités comme la rhumatologie.



243. Mise en place d'un lecteur de carte vitale pour faciliter la démarche des usagers.



244. Augmentation du nombre d'heures de consultation Passage de 3 à 5 médecins généralistes et de 2 à 3 dentistes.



UN CENTRE MUNICIPAL DE SANTÉ MODERNISÉ



245. Obtention du label « commune donneur » grâce à l'implication de la ville pour le don du sang. L'Haÿ a obtenu toutes les récompenses : cœur collecte, cœur communication et cœur financement. Seules 19 communes sur 127 ont obtenu de l'Établissement Français du Sang ces trois cœurs en 2016.



246. Comité de pilotage des préventions appelé « L'Haÿ Santé » pour initier et coordonner des campagnes de prévention et permettre un échange entre les acteurs de santé du territoire. La Ville a obtenu les félicitations de l'Agence Régionale de Santé pour le nombre important d'événements de santé et de prévention mis en place ces deux dernières années.



247. Signature de l'accord national des centres de santé Afin notamment d'obtenir des moyens financiers supplémentaires pour le fonctionnement.

De nombreux événements santé...

248. Pour la première fois, programme multi-sites d'information sur le cancer du sein et son dépistage lors d'« Octobre Rose » : ateliers et réunions publiques avec de nombreux partenaires institutionnels (CPAM...) et associatifs.

249. Programme de dépistage du diabète en partenariat avec le Lions Clubs de France, avec des actions sur les marchés, la fête des sports et des loisirs...

250. Actions de prévention sur les dangers du tabac et d'une exposition excessive au soleil en partenariat avec l'ARS et l'Éducation Nationale.

251. Campagne de sensibilisation sur le SIDA dans les quartiers avec une antenne mobile de l'association AIDES en partenariat avec l'association Espoir.

INTÉGRER LE HANDICAP

Le maître mot de notre action dans le secteur du handicap est « l'ouverture ». Au-delà de la mise en accessibilité de notre ville, quasi-inexistante jusqu'à présent et que nous avons initiée, l'ouverture « à l'autre » est un enjeu majeur pour faire tomber les barrières auxquelles se heurtent les personnes en situation de handicap.



252. Partenariat avec l'Institut des Jeunes Sourds et l'Institut Médical Professionnel de L'Haÿ pour favoriser l'intégration de travailleurs en situation de handicap

La Ville emploie ainsi 27 travailleurs handicapés sur des emplois permanents plus 2 en apprentissage contre 21 en 2013. La Ville a par ailleurs accueilli 9 stagiaires en situation de handicap en 2015.



254. Acquisition pour la première fois d'un car municipal accessible aux personnes à mobilité réduite



253. Plan pluriannuel d'investissement pour la mise en accessibilité des bâtiments communaux

» Réalisation d'un diagnostic d'accessibilité de tous les bâtiments communaux pour faciliter l'accès aux personnes en situation de handicap, avec des difficultés d'accès, des poussettes...

» Planification d'un investissement annuel sur les prochaines années de façon à réaliser tous les travaux nécessaires de mise en conformité (plus de 2,5 millions d'euros au total).

» 2016 : ascenseur à l'école du centre et élévateur à l'école maternelle du Jardin Parisien pour les enfants à mobilité réduite.

Et **accompagnement des entreprises** dans leur démarche de mise aux normes d'accessibilité en collaboration avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat et la Chambre de Commerces et d'Industries.



DE GRANDS PARTENARIATS POUR LE HANDICAP



255. Mise aux normes d'accessibilité de passages piétons :

» 2015 : une quinzaine de passages.

» 2016 : 3 rues complètes.

Il restait en 2014 près de 65 passages piétons à mettre aux normes.



256. Ouverture des infrastructures sportives et culturelles aux jeunes de l'Institut Médico-Professionnel de L'Haÿ-les-Roses touchés par un handicap psychique.



257. Partenariat avec l'Association des Paralysés de France du Val-de-Marne

Ils ont pour la première fois tenu séminaire et assemblée générale à L'Haÿ-les-Roses. Un Comité local d'adhérents de l'APF a en outre été constitué sur notre ville.

Et aussi...

258. Convention de partenariat dans le cadre de l'opération des bouchons de l'espoir

avec l'association Les Clayes Handisport qui collecte les bouchons de bouteille pour la cause du handicap ; des initiatives étaient auparavant menées mais sans partenariat.

259. Séminaire de sensibilisation au handicap

dans les écoles élémentaires sur le temps périscolaire.

260.

Travaux d'amélioration des accès extérieurs pour les personnes à mobilité réduite de l'Institut Médico-Éducatif.

261. Opération « Tous concernés par le handicap ! »

qui a rassemblé des personnes en situation de handicap et des personnes valides afin que chacune prenne la mesure du quotidien de l'autre.

262. Mise à disposition d'un stand pour le Téléthon sur le marché de Noël

afin de toucher davantage de L'Haÿssiens.

263. Participation d'une équipe de la ville à la « Course des Héros »

, une des plus grandes courses et marches caritatives de France, en soutenant l'association APF94.

PRENDRE SOIN DES SÉNIORS

Sur les 3 500 séniors de L'Hay-les-Roses, plus de 500 sont inscrits au club séniors de la ville. Sa priorité consiste à leur proposer des activités, à répondre à leurs attentes et à leurs besoins. L'incitation à la pratique sportive, la diversité d'activités proposées, la mise en place d'un lien entre générations, le partenariat avec les associations locales sont autant d'initiatives sur lesquelles travaille la ville.



264. Nouveau format pour la fête des séniors

Nette amélioration du confort en utilisant une salle des fêtes au lieu d'un gymnase tout en réduisant considérablement les coûts.



267. Prise en charge de l'organisation des activités piscine pour les séniors

Avec des prestations étendues pour permettre un plus grand nombre de bénéficiaires.



265. Charte de respect pour le club des séniors

Afin de garantir le bon accueil des participants. Et **renouvellement du matériel de loisirs des clubs** dès 2014.



268. Aide au domicile pour la réalisation des démarches administratives par le CCAS

Pour les personnes âgées à mobilité réduite afin de les aider à réaliser leurs démarches administratives communales.



266. Priorité rendue aux L'Hayssiens pour toutes les activités du 3^{ème} âge

Les communes voisines continuent de pouvoir réserver, mais seulement pour les places restantes.



269. Conventions de bénévolat pour

permettre un encadrement partiel des sorties pour les séniors par des volontaires.



UNE NOUVELLE FÊTE
DES SÉNIORS PLUS
ADAPTÉE ET PLUS
ÉCONOME



270. Coordination des activités avec l'association Jouvence

Pour que des sorties et surtout des dates différentes soient proposées aux séniors, ce qui n'était pas toujours le cas.



271. Résidents des maisons de retraite de la commune à présent

invités à participer aux activités organisées par le club des séniors. Les personnes à mobilité réduite peuvent venir accompagnées de leurs animateurs pour faciliter leurs déplacements.



272. Logiciel de gestion pour améliorer le suivi des activités du service 3^{ème} âge

273. Ouverture des activités pour tous

Les inscriptions aux activités ne se font plus par ordre d'arrivée, ce qui a permis à des séniors de pouvoir enfin participer à leurs premières activités.

Les personnes n'ayant pas pu participer aux activités précédentes sont inscrites en priorité de façon à mieux répartir les inscriptions. Toutes les demandes sont prises en compte de façon à ne plus pénaliser les personnes à mobilité réduite qui ne pouvaient pas se déplacer au moment de l'inscription.

De nombreux événements...

274. Conférences gratuites thématiques : accidents de la vie courante, activité physique, sommeil...

275. Atelier poésie intergénérationnel avec des collégiens de la ville, **pièces de théâtre** jouées par des associations de la ville pour les séniors, concours culinaires...

SERVIR LA CITOYENNETÉ ET LE DEVOIR DE MÉMOIRE

La municipalité de L'Haÿ-les-Roses attache la plus grande importance à l'histoire de notre ville, ainsi qu'à la commémoration des joies et souffrances qu'elle a connues ou subies par le passé. C'est pourquoi elle souhaite favoriser le Devoir de Mémoire par l'organisation de cérémonies patriotiques auxquelles elle convie tous les L'Haÿssiens. Mais au-delà, la Ville s'investit pour recréer un « vivre ensemble » et remettre l'implication citoyenne et le civisme au cœur de la vie de la commune.



276. Grand projet citoyen « Nous L'Haÿssiens - citoyens engagés, vigilants et solidaires »

Avec deux premiers chantiers citoyens en 2016, ce sont plusieurs centaines de volontaires qui ont contribué à améliorer le cadre de vie des L'Haÿssiens :

- » Remise en peinture et carrelage des ponts gérés par l'État
- » Plantation de massifs fleuris sur le terrain de la sous-préfecture
- » Recrutement de bénévoles pour l'aide aux devoirs des élèves
- » Remise en peinture du foyer des sports
- » Défrichage d'espaces publics délaissés
- » Réalisation d'objets décoratifs vendus sur le marché de Noël au profit du CCAS...



277. Pavoisement avec les drapeaux français et européens du fronton de toutes ses écoles

Avec également la devise « Liberté, Égalité, Fraternité », dans une démarche républicaine.



278. Communication forte autour des valeurs de la République et de leur respect

Avec des bâches, affiches, journaux municipaux et événements participatifs.



LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

NOUS
L'HAÏSSIENS,
UN GRAND
PROJET DE
CITOYENNETÉ



279. Sollicitation lors de certaines cérémonies et commémorations officielles d'enfants des écoles

Pour la première fois depuis 2014, le Conseil Municipal des Jeunes a également participé aux commémorations. En 2016, des élèves du collège Chevreul ont participé à la chorale du 14 juillet sur les Champs Élysées et ceux du collège Ronsard à la commémoration du centenaire de la bataille de Verdun.



280. Création d'un service citoyenneté afin de favoriser

les démarches de concertation, de démocratie participative et d'améliorer le suivi des conseils de quartier.



281. Mise en place des conseils citoyens

Pour conforter la dynamique citoyenne et créer un espace de propositions et d'initiatives à partir des besoins des habitants.



282. Possibilité de saisine citoyenne du Conseil municipal

Elle permet à des habitants (dont le nombre est supérieur à 10% des électeurs inscrits) de demander l'inscription d'un sujet à l'ordre du jour du conseil municipal.



283. Renouveau de la participation de la Ville à la cérémonie de ravivage de la flamme sous l'Arc de Triomphe.

Quelques nouveautés 2016



nouveau site d'information
www.lhaylesroses.fr



nouveau dispositif citoyen
Nous L'Haÿssiens



nouveaux e-services
www.monlhay.fr

Pas d'augmentation des taux d'impôts locaux malgré une situation financière préoccupante

Alors que l'État coupe de 20 millions les financements de la Ville à l'échelle du mandat en diminuant ses dotations et en augmentant ses charges, il s'agit également de pouvoir résorber plus de 120 millions d'euros de dette globale, notamment patrimoniale.

En 2020, la baisse annuelle financière de 4 millions décidée par l'État représentera une diminution de près de -25% du budget de fonctionnement de la ville hors charges financières et salariales.

En 2016, en incluant les baisses de dotations, les

augmentations imposées de charges et l'inflation, ce sont près de 2 millions d'économies qu'il a fallu réaliser, soit une diminution d'environ -15% du budget de fonctionnement de la ville hors charges financières et salariales. En 2017, ce sont encore 2,5 millions d'économies supplémentaires qu'il faudra réaliser.

Afin de ne pas augmenter les impôts, la Ville rationalise ses dépenses, réduit ses frais de fonctionnement administratif et concentre ses efforts sur les projets et actions qui profitent au plus grand nombre.

Ce rapport d'activité conçu par les services de la mairie a été autofinancé par les économies 2016 réalisées par le service communication de la ville.

SYNTHÈSE DES MESURES POUR DONNER UN NOUVEAU VISAGE À L'HAÏ-LES-ROSES



Papier issu de gestion forestière durable (PEFC) et impression écologique (Imprim'Vert)

Ne pas jeter sur la voie publique

Directeur de la publication : V. Jeanbrun - Directeur de la communication : L. Clemot

Crédits photographiques : J.P. Scherer, D. Bénard, C. Chevreau, S. Bahri - Impression : RAS

Distribution : Mairie de L'Haÿ-les-Roses - Dépôt légal : novembre 2016, tirage : 16200 exemplaires

Service communication : Hôtel de ville, 41 rue Jean Jaurès, 94240 L'Haÿ-les-Roses - 01.46.15.33.33 - info.com@ville-lhay94.fr